

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE SYNICAL DU 21 Janvier 2019.

Le Lundi 21 Janvier de l'an deux mille dix - neuf à 19H00, le Comité Syndical légalement convoqué s'est réuni dans la salle de réunion de la Communauté de Communes du Vexin-Centre.

ETAIENT PRESENTS : **CCVC** : Madame Andouvie Edith – Madame Boullonec Carole - Madame Courtin Monique - Monsieur Camus Martial- Monsieur Dauvel Jean-Claude - Monsieur Deltruc Bernard - Monsieur Dubray Paul- Monsieur DUTAT Didier - Monsieur Mateos Alain - Monsieur Pelletier Patrick –Monsieur Renaud Alain – Monsieur Robert Christophe - Monsieur Serain Eric - **CACP** : Monsieur Tourneret Frédéric.

ABSENTS EXCUSES : **CCVC** : Madame Gobi Mireille - Madame Verbeke Muriel -Monsieur Carlucci Sylvain - Monsieur Crespin Michel – Monsieur Rault Albert - Monsieur Rolland Jean- Louis - Monsieur Verbeke Jean-Pierre.

CACP : Monsieur Levesque Jean- Michel - Monsieur Rutault Gérald - Monsieur Seimbille Gérard.

POUVOIRS : Monsieur Levesque donne pouvoir à Monsieur Pelletier.

Nombre de membres en exercice : 24

Nombre de membres présents : 14.

Nombre de votants : 15.

Ordre du jour

- Débat d'Orientation Budgétaire.
- Questions diverses.

Monsieur Patrick Pelletier remercie vivement Monsieur Michel Guiard, Président de la CCVC pour son accueil dans ses locaux.

La séance est ouverte à 19h10.

I/ Débat d'orientation budgétaire :

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE : RAPPORT BUDGETAIRE 2019

1. OBJECTIFS ET OBLIGATIONS LEGALES

Dans cadre du **transfert de la compétence « Géma »** et par conséquent de sa restructuration, le « Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement de la Vallée de la Viosne » est invité à tenir son Débat d'Orientation Budgétaire (DOB), afin de discuter des grandes orientations du prochain budget primitif, conformément aux articles L.2312-1, L.3312-1 et L.5211-36 du Code Général des Collectivités Territoriales. La tenue d'un DOB est obligatoire, et ce dans les deux mois précédant l'examen du budget primitif.

Le DOB permet :

- de présenter à l'assemblée délibérante les orientations budgétaires qui préfigurent les priorités du budget primitif, le contexte national et international étant évoqué.
- d'informer sur la situation financière du syndicat et ses perspectives budgétaires.
- de présenter les actions mises en œuvre.

Le présent document abordera donc successivement :

- le contexte socio-économique et l'environnement général.
- l'analyse de la situation financière et fiscale du syndicat : données et ratios généraux, fiscalité, endettement.
- * La Loi 2015- 991 dite loi NOTRE (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) du 07 août 2015, exige que la présentation du DOB fasse désormais l'objet d'un rapport comportant des informations énumérées par la loi. Monsieur le Président doit donc présenter à l'occasion du DOB 2019, un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés, une présentation de la structure des dépenses et des effectifs (évolution prévisionnelle et l'exécution des dépenses de personnel, des rémunérations, des avantages en nature et du temps de travail) ainsi que sur la structure de la dette.
- * La loi 2018-32 du 22/01/2018 de programmation des finances publiques (LPFP) pour les années 2018 à 2022 contient également de nouvelles règles en matière de DOB soit le II de l'article 13 ajoute deux nouvelles informations qui devront être contenues dans le rapport présenté à l'assemblée délibérante à l'occasion de ce débat :
 - L'évolution des dépenses réelles de fonctionnement exprimées en valeur, en comptabilité générale de la section de fonctionnement.

- L'évolution du besoin de financement annuel calculé comme les emprunts minorés des remboursements de la dette. Ces éléments prennent en compte les budgets principaux et l'ensemble des budgets annexes.

Ce rapport donne lieu un débat. Celui-ci est acté par une délibération spécifique qui donne lieu à un vote. Cette délibération est alors transmise au représentant de l'Etat.

Le rapport prévu à l'article L2312.1 du CGCT est transmis par Monsieur le Président du Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement de la Vallée de la Viosne aux Présidents des Communautés de communes - membres dans un délai de 15 jours à compter de son examen par la commission « Budget et finances ». Il est également transmis à Monsieur le Préfet de Département. Il est mis à la disposition du public au siège des Communautés de Communes adhérentes dans les 15 jours suivants la tenue du débat d'orientation budgétaire.

2. ANALYSE ECONOMIQUE

➡ Prévisions économiques de l'union Européenne- 2019 :

Le passage de la phase de reprise économique à celle d'expansion se poursuit. La croissance de la zone euro et de l'UE a dépassé les attentes l'an dernier.

La Commission européenne a publié aujourd'hui ses prévisions économiques intermédiaires de l'hiver 2018. Celles-ci couvrent les années 2017, 2018 et 2019 et contiennent des données sur la croissance du produit intérieur brut (PIB) et sur l'inflation pour les 28 États membres de l'Union européenne.

Selon les prévisions de la Commission, les taux de croissance de la zone euro et de l'UE ont dépassé les attentes l'an dernier, le passage de la phase de reprise économique à la phase d'expansion se poursuivant. Selon les estimations, l'économie de la zone euro et celle de l'ensemble de l'UE ont enregistré une progression de 2,4 % en 2017, la plus soutenue depuis dix ans. Cette bonne performance devrait se répéter en 2018 et 2019, avec des taux de croissance de respectivement 2,3 % et 2,0 %, aussi bien dans la zone euro que dans l'UE.

La croissance du PIB en 2017 est maintenant estimée à 2,4 %, ce qui dépasse les taux de 2,2 % pour la zone euro et de 2,3 % pour l'UE qui avaient été pronostiqués en novembre lors des prévisions économiques d'automne. **Les prévisions de croissance pour 2018 et 2019 ont également été revues à la hausse depuis novembre, aussi bien pour la zone euro que pour l'ensemble de l'UE, de 2,1 % à 2,3 % pour cette année et de 1,9 % à 2,0 % pour 2019.** Cette amélioration des perspectives résulte à la fois d'une meilleure dynamique conjoncturelle en Europe, où l'embellie sur le marché du travail se poursuit et où la confiance économique est particulièrement élevée, et d'un redressement plus marqué que prévu de l'activité économique mondiale et des échanges commerciaux internationaux.

La demande soutenue, le taux élevé d'utilisation des capacités et les conditions de financement propices devraient favoriser l'investissement au cours de la période couverte par les prévisions.

L'inflation sous-jacente, qui ne tient pas compte des prix volatils de l'énergie et des denrées alimentaires non transformées, devrait rester modérée, le sous-emploi sur le marché du travail ne se dissipant que lentement et les pressions salariales demeurant restreintes. L'inflation globale, qui continuera d'être fortement influencée par les prix de l'énergie, devrait augmenter légèrement.

Dans la zone euro, le taux d'inflation a atteint 1,5 % en 2017. Il devrait stagner à 1,5 % en 2018, puis augmenter à 1,6 % en 2019.

Selon les prévisions de la Commission, les aléas entourant cette prévision de croissance restent globalement équilibrés. La croissance économique pourrait dépasser les attentes à court terme, comme l'indique le niveau élevé de confiance économique. À moyen terme, les prix élevés des actifs sur les marchés financiers mondiaux pourraient pâtir d'une réévaluation des risques et des fondamentaux. Les aléas baissiers liés à l'incertitude entourant l'issue des négociations sur le Brexit sont toujours présents, ainsi que ceux liés aux tensions géopolitiques et à la tendance au repli sur soi et au protectionnisme.

Années	2015	2016	2017	2018	Prévisionnel 2019
Dépenses réelles fonctionnement en euros	187 256,45	210 582,32	208 047.49	235 496.40	276 115.98
Charges à caractère général	33 546,02	61 007.41	56 648.64	43273.85	75 755.33
Charges de Personnel	108 655,43	99 845.94	109 459.87	104 106.58	128 700
Amortissements	21 354,46	21 245.95	19 066.10	16401.57	16 660.65
Autres charges de gestion courante	22 528,63	22635.63	22 872.88	22902.40	24 000
Dépenses imprévues fonc	0	0	0	0	9000
Virement à la sect° Inv	0	0	0	0	7000
Charges fin(int .emp)	566.77	283.39	0	0	0
Charges exceptionnelles	605,14	5564	0	48812	15 000
Recettes de fonctionnement	216 631.05	196 625,41	207 441.43	229865.30	276 115.98
Amortissements	3322.46	1903.13	1903.13	1903.13	2530.33
Contributions directes /taxes de Viosne	7702	7416	15	0	0
Produits des services	90 062.41	82 779.80	83 993.52	0	0
Dotations, participations et subventions	113 474.71	99 646,38	116 241,98	224 277	199 000
Atténuations de charges	1858	4371.29	5 282.62	3481.87	1 500
Produits exceptionnels	206.03	503.63	0	198.12	0
Autres pdts gestion courante	0	0	0	0	1700
Produits financiers	5.44	5.18	5.18	5.18	10
Excédent Fonc antérieur reporté (année n-1)	62 195,12	91569.72	77 612.81	77 006.75	71 375.65
EXCEDENT ANNUEL FONCTIONNEMENT	91 569,45	77612.81	77 006.75	71 375.65	
Taux de progression en %		- 15.24 %	- 0.78 %	-7.31 %	
Dépenses d'investissement	12 941,75	9668.93	19 028.01	45 503.52	179 598.93
Concessions/ droits similaires	1371.89	0	0	0	1000
Frais d'études immos	0	0	0	0	

incorporelles					10 000
Matériel (chap 21)	1144.97	663.38	2649.88	2299.99	37500
Travaux (études/restauration) chap 23+ art 2031	0	0	14 475	40 586.40	128 568.6
Emprunt (Capital)	7102.43	7102.42	0	0	0
Amortissements	3322.46	1903.13	1903.13	1903.13	2530.33
Recettes d'investissement :	31 724,79	22 113.83	19 296.88	35 217.57	179 598.93
FCTVA	10 370.33	867.88	230.78	0	2680
Virement prov fonctionnement	0	0	0	0	7000
Subventions	0	0	0	18816	84 388.60
Amortissements	21354.46	21 245.95	19 066.10	16 401.57	16 660.65
Excédent Inv antérieur reporté (année n-1)	47 658.82	66 441,86	78 886.76	79 155.63	68 869.68
EXCEDENT ANNUEL INVESTISSEMENT	66 441,86	78 886,76	79 155.63	68 869.68	
Taux de progression en %		+18.73 %	+0.34 %	-12.99%	
EXCEDENT TOTAL	158 011,58	156 499.57	156 162,38	140 245.33	
Taux de progression en %		-0.95 %	-0.21%	-10.19%	

3. CADRE DE L'ELABORATION DU BUDGET 2019

a/ les équilibres financiers du budget principal

b/ Etat de la dette :

Le SIAVV n'a aujourd'hui aucun emprunt en cours.

4. ORIENTATIONS BUDGETAIRES

Préambule :

Le rapport qui est établi en Janvier 2019 et les chiffres indiqués sont basés sur des estimations qui devront être infirmées ou confirmées par la Préfecture, la DGFIP et les financeurs.

BUDGET SIAVV DEPENSES DE FONCTIONNEMENT en euros

011 Charges à caractère général

60611	Eau & assainissement	200
60612	Energie-électricité	1000
60622	Carburants	3500

60631	Fournitures d'entretien	100	
60632	F. de petit équipement	1500	
60636	Vêtements de travail	1000	
6064	Fournitures administratives	1500	
6132	Locations immobilières	12 000	(location annexe +250 euros mensuels)
614	Charges loc. et de copropriété	1 000	
61521	Entretien de terrains	28 855.33	
61551	Entretien matériel roulant	5 000	
61558	Entretien autres biens	1 000	
6156	Maintenance	3500	
6161	Assurance multirisques	3500	
6162	Protect° Juridique	500	
6182	Doc générale et Technique	100	
6184	Vers. Org Format°	1 500	
6225	Indemnité compt. Receveur	300	
6228	Divers	1 000	
6231	Annonces et insertions	500	
6232	Fêtes et cérémonies	1 500	
6236	Catalogues et imprimés	200	
6237	Publications	200	
6251	Voyages et déplacements	2 000	(seulement si le siavv ne fait pas l'acquisition d'un véhicule)
6261	Frais d'affranchissement	500	
6262	Frais de télécommunication	2 800	
6288	Autres services extérieurs	500	(géolocalisation du camion)
6355	Taxes véhicule (carte grise)	500	(carte grise en cas d'achat de véhicule)
Total 011	Charges à caractère général	75 755.33	euros.

012 Charges de personnel

6332	Cotisations au FNAL	200	
6336	Cotisation CNG, CG de la FPT	1 200	
6338	Autres impôts & taxes	500	
64111	Rémunération principale (PT)	35 000	
64112	N.B.I. sup. familial traitement	1 000	
64118	Autres indemnités (PT)	15 000	
64131	Rémunération	33 500	
6451	Cotisations à l'URSSAF	16 000	
6453	Cotisations caisses retraite	14 000	
6455	Cotisations Assurances	6 500	(variation entre appel prévisionnel et provisionnel)
6475	Médecine du travail	400	(3 visites médicales)
6478	MNT empl et tickets restau	4400	(participation 25 euros mutuelle + poss tickets resto)
6488	Remb. Pass Navigo	1 000	
.....	Pasrau		Les agents ne paient pas d'impôts cette année
Total 012	Charges de personnel	128 700	euros.

022 dépenses imprévues de fonctionnement 9000 euros.

023 Virement à la section d'investissement 7000 euros.

042 Opérations d'ordre entre section

6811	Dotations Amortissements	16 660,65
Total 042	Op d'ordre entre sect°	16 660.65

65 Autres charges gestion courante

6531	Indemnités élus	18 500
6533	Cotis° retraite élus	1 000
6534	Cotis° sécu. sociale part patr.	4 500
Total chap 65	Autres ch. gest° courante	24 000

67 Charges exceptionnelles

6718	Autres charges exceptionnelles (opération contrepassation subvention AESN)	15 000
Total 67	Charges exceptionnelles	15 000

Total des dépenses primitives de fonctionnement 276 115.98 euros

BUDGET SIAVV RECETTES DE FONCTIONNEMENT

002 Excédent antérieur reporté de Fonctionnement

002	Excédent antérieur reporté	71 375.65
Total 002	Excédent antérieur reporté	71 375.65

013 Atténuations de charges

6419	Remb rémunérat° personnel	1 500
Total 013	Atténuations de charges	1 500

042 Opérations d'ordre entre section

777	Subventions transférées au résultat	2530.33
Total 042	Opérations d'ordre entre section	2530.33

74 Dotations et participations

74758	Participations des EPCI Gémapi	150 000
(Propositions de répartition : ccvc : 75000 cacp : 60000 ccs: 2398 ccvt : 12602)		
7478	Subventions fonct AESN	49 000

(annulation titre fictif 2018 : - 25695 – Encaissement solde aesn 2017 : env 15 000 – encaissement totalité subvention 2019 nouveau programme : 45 000 – opération d'équilibre afin de sortir le solde non perçu de l'année 2018 : 15000 , une somme identique vient équilibrer cette opération au 6718 en remplacement du titre annulé au 673).

Total 74	Dotations et participations	199 000
-----------------	------------------------------------	----------------

75 Autres produits de gestion courante

Pdts de gestions courante /Participation salariés Ticket restaurants		
Total 75		1700

76 Produits financiers

761	Produits de participations	10
-----	----------------------------	----

Total 76 Produits financiers	10
Total des recettes primitives de fonctionnement	276 115.98 euros

BUDGET SIAVV DEPENSES D'INVESTISSEMENT

040 Opérations d'ordre entre section

13918 amort.subv transf	2530.33
Total chap 040 Op d'ordre entre sect°	2530.33

20 Immobilisations incorporelles

2051 Concessions, droits similaires	1 000
2031 Frais d'études	10 000
Total 20 Immobilisations incorporelles	11 000

21 Immobilisations corporelles

2151 Réseaux voirie « Restau Viosne »	8 000
2182 Achat véhicule	15 000
2183 Matériel de bureau et info.	2000
2188 Achat de matériel	13 500

Concernant le 2188 : achat rampes et d'une remorque et éventuel remplacement du matériel.

Idéalement, une délibération d'ouverture de crédits par reprise du quart des crédits votés au BP 2018 nous permettrait des investissements à l'article 2188 avant le vote du BP2019.

Total 21 Immobilisations corporelles	37 500 euros.
---	----------------------

23 Immobilisations en cours (études et travaux de restauration non terminés en cours d'année)

2315 Immo en cours-installations techniques	128 568.60 euros.
---	-------------------

RAR 2018 de dépenses : 32 000 euros (nous permettant de payer les bureaux d'études et travaux en cours) avant le vote du BP 2019.

BP 2019 : 96 568.60 euros.

Site restau Osny : 12072 euros – Solde étude de gouvernance Gémapi 3180 euros – Moulin de Santeuil étude et AMO : 81 478.80 euros).

Total 23 Immobilisations en cours	128 568.60
--	-------------------

Total des dépenses primitives d'investissement 179 598.93 euros.

BUDGET SIAVV RECETTES D'INVESTISSEMENT

01 Solde d'exécution d'investissement reporté

001 Solde d'exécution d'inv.	68869.68
Total 001 Solde d'exécution d'inv. reporté	68 869.68

023 Virement en provenance de la section de fonctionnement : 7000 euros

040 Opérations d'ordre entre section Amortissements

28051	Concessions et droits	195.18
28088	Autres immobilisations incorporelles	222
28135	Amortissement const.instal°	317.96
28138	Amortissement autres constructions	29.71
28151	Amortissement des réseaux de voirie	14 617.59
28158	Amortissement autres matériels	155.56
28183	Matériel de bureau	540.05
28188	Autres immobilisations corporelles	582.60
Total 040	Opérations d'ordre entre section	16 660.65

10 Dotations Fonds divers

10222	FCTVA	2 680
Total 10	Dotations Fonds divers	2 680 euros.

13 Subventions d'investissement

1318	Autres	84 388.60
------	--------	-----------

Subventions correspondant aux dépenses primitives 2019 : 78 067 euros.

Crédits de reports ou RAR Recettes : 6321.60 euros.

Total 13 Subventions 84 388.60 euros

Total des recettes primitives d'investissement 179 598.93 euros.

4. PROGRAMME D'INVESTISSEMENT

La programmation pluriannuelle des investissements (PPI) et ses financements :

Les Investissements

I/ Travaux en cours :

1/ Etude et projets de restauration 4 sites (Osny, Pontoise, Brignancourt, Noisemont)

a.Assistance à maîtrise d'ouvrage étude + ETUDE

Tranche ferme : 62 685 euros TTC

Déjà mandaté : 22 781.4 euros TTC (1^{er} acompte + rel topo abscisse géomètre).

Reste à payer : 39 903.60 euros TTC

Subvention (80% du HT) : 41790

Déjà perçu : 9264 euros TTC

Reste à percevoir : 32 526 euros TTC

b. Assistance à maîtrise d'ouvrage des travaux sur les 4 sites

Tranche conditionnelle pour les 4 sites : 80 376 euros TTC

A prévoir en 2019 uniquement le site d'Osny 10060 euros HT soit 12072 euros TTC.

Subvention (80 % du HT) : 8048 euros.

Déjà perçu : 0

Reste à percevoir : 53 584 euros.

Ne seront réalisés qu'en 2019 les travaux d'Osny :

Subvention 10 060 euros Ht à 80% = 8048 euros.

2/ Etude de gouvernance « Gémapi »

a. Tranche ferme :

Montant : 29 400 euros TTC

Reste à payer : tranche ferme soldée.

Reste à percevoir : 784 euros.

b. Tranche conditionnelle :

Montant : 6060 euros TTC

Déjà mandaté : 2880 euros TTC.

Reste à payer : 3180 euros TTC

Subvention (80 % du HT) : $2650 * 80 / 100$.

Déjà perçu : 0

Reste à percevoir : 2120 euros.

Reste à percevoir en 2019 sur l'intégralité du marché : $29\,550 * 80\% = 23\,640 - 18\,816 = 4\,824$ euros TTC

3/ Projet de restauration de la continuité écologique du moulin de Santeuil

Etude en 2019 :

Tranche ferme : 49 891.20 euros TTC

Subvention (100% du HT) :

Subvention à percevoir : 41 576 euros.

Assistance à maîtrise d'ouvrage Travaux :

Tranche conditionnelle : 31 587.60 euros TTC

Subvention (100 % du HT) :

Subvention à percevoir : 26 323 euros.

Total des deux tranches : 81 478.80 euros TTC.

Total de la subvention : 67 899 euros TTC.

La partie travaux n'est pas encore chiffrée car elle dépendra du scénario retenu.

Les travaux ne seront pas réalisés en 2019.

C/ Travaux de régie prévus sur les 5 sites :

Tranche ferme : Etude

Tranche conditionnelle : Partie administrative faite par le bureau d'étude pour les autorisations de travaux.

Les travaux seront engagés en 2020

II/ Matériel :

a/Achat d'un véhicule occasion ou neuf

Budget maximum 15 000 euros.

Non subventionné

b/ Achat d'une remorque

Devis Dantan – Fourchette haute 7500 euros TTC.

Non subventionné

c/ Achat de rampes d'accès

Budget 1000 euros TTC

Devis Dantan 962.40 euros TTC

II/ Moulin de Santeuil

Le syndicat prévoit de réaliser des travaux de restauration de la continuité écologique sur le moulin de Santeuil. L'Aesn a accepté le financement à hauteur de 100% du montant de l'étude et de l'assistance à maîtrise d'ouvrage des travaux. Ce financement n'inclut pas pour le moment la phase réalisation des travaux mais fera l'objet d'une autre demande. Le coût prévisionnel du marché est estimé 81 478.80 euros TTC. Il se compose d'une tranche ferme d'un montant de 49 891.20 euros TTC destiné à définir la faisabilité du projet, et d'une tranche conditionnelle d'un montant de 31 587.60 euros TTC correspondant à l'assistance à maîtrise d'œuvre dans la réalisation des travaux de restauration.

IV/ Etude de restauration 5 sites (Chars, Santeuil, Us, Ableiges et Osny) en régie :

Montant 10 000 euros max pour l'étude. Possibilité de financement à 80%.

5. INFORMATIONS RELATIVES AU PERSONNEL DU SYNDICAT

a. La structure des effectifs

Année				2016	2017	2018	2019
Fonctionnaires :							
Administratif tps-non complet				1	1	1	1
Charges de Personnel en Euros		2016	2017	2018			
par année					1	1	1
6332	Cotisations au FNAL	55.80	59.97	57.16			
6336	Cotisation CIG Versailles	914.67	990.54	938.43			
6338	Autres impôts & taxes (Urssaf)	205.97	218.95	210.65			
64111	Rémunération fonctionnaires	29 909.14	30 526.97	32 138.07			
64112	N.B.I. SFT	2354.54	723.63	723.96			
64118	Autres indemnités (IAT, IEMP)	9 794.12	12 717.99	14 727.12			
64131	Rémunération non titulaire	26 242.89	31 401.24	27 400			
6451	Cotisations à l'URSSAF	12 843.88	14 389,46	12 834.93			
6453	Cotisations caisses retraite	10 493.61	10 561.42	10 717.87			
6455	Assur personnel SOFAXIS	6 278.82	6 475.60	2855.20			
6475	Médecine du travail	0	0	0			
6478	Participation mutuelle	325	725	600			
6488	Remboursement carte orange	427.50	669.10	902.40			
Total 012 Charges de personnel		99 845.94	109 459.87	104 106.58			

Evolution des charges de Personnel en %		+9.62 %	-5.14%				
Technique							
Agents contractuels permanents				1	1	1	1
Total				3	3	3	3

b. Les dépenses de personnel

Les augmentations de charges du personnel sont liées à différents facteurs :

- 1/ Augmentation des charges sociales tous les ans au 1^{er} Janvier.
- 2/ Variation des heures supplémentaires depuis le départ en retraite de Monsieur Ozanne.
- 3/ Evolution de carrières des agents (grade, échelon, primes).
- 4/ Prévisions au 6478 de la mise en place de tickets de restaurant pour le personnel.

II/ Questions diverses :

Le Président lève la séance à 20h15 et propose de partager un verre de l'amitié.

Le Président,
Patrick Pelletier

